



 DIRECTION GENERALE	SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE	Code : DGMP/DFCQ/SDCQN/SQN/04/1606-16
	LISTE DES MODULES DE FORMATION A L'INTENTION DES ACTEURS PRIVES	Version : 04 Date : 05/09/2022 Page : 1/1

MODULES DE FORMATION A L'INTENTION DES ACTEURS PRIVES



N°	INITULÉ DU MODULE	SOMMAIRE DU MODULE	CIBLE	PROFIL DU FORMATEUR	PÉRIODE D'EXÉCUTION
1	Dispositif juridique et institutionnel des marchés publics	INTRODUCTION I. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL II. PRINCIPES FONDAMENTAUX DES MARCHÉS PUBLICS III. ENJEUX DES MARCHÉS PUBLICS IV. NOTION DE SEUILS DANS LES MARCHÉS PUBLICS CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	Toute l'année
2	Marchés publics : quelles opportunités d'affaires pour les entreprises ?	INTRODUCTION I. BILAN DE LA GESTION BUDGETAIRE ANTERIEURE II. ORIENTATIONS ET GRANDES TENDANCES DU BUDGET EN COURS III. PORTEFEUILLE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE BUDGETAIRE EN COURS IV. DISPOSITIONS POUR LA GESTION DES OPERATIONS V. QUELQUES RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES NATIONALES POUR UN SUCCES VERITABLE CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	
3	Mesures de facilitation de l'accès des PME aux marchés publics	INTRODUCTION I. MESURES CLASSIQUES EN FAVEUR DES PME II. MESURES PARTICULIÈRES EN FAVEUR DES PME III. PERSPECTIVES CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	



N°	INITULÉ DU MODULE	SOMMAIRE DU MODULE	CIBLE	PROFIL DU FORMATEUR	PÉRIODE D'EXÉCUTION
4	Modalités de participation des entreprises étrangères et groupement d'entreprises aux appels d'offres nationaux et internationaux	<p>INTRODUCTION</p> <p>I. SYNOPTIQUE DU CADRE IVOIRIEN DES MARCHES PUBLICS</p> <p>II. ELEMENTS DISTINCTIF D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL ET D'UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL</p> <p>III. MODALITES GENERALES DE PARTICIPATION AUX APPELS D'OFFRES</p> <p>IV. MODALITES PARTICULIERES LIEES AUX ENTREPRISES ATRANGERES ET AUX GROUPEMENT D'ENTREPRISES</p> <p>CONCLUSION</p>	Dirigeants des entreprises	<p>- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes</p> <p>- Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs</p>	Toute l'année
5	Appropriation du dossier de consultation par le candidat	<p>INTRODUCTION</p> <p>I. NOTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)</p> <p>II. RÔLE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES</p> <p>III. STRUCTURATION DU DOSSIER TECHNIQUE D'APPEL D'OFFRES</p> <p>IV. MISE DU DAO A LA DISPOSITION DES CANDIDATS</p> <p>V. ECLAIRCISSEMENTS ET MODIFICATIONS APPORTES AU DAO</p> <p>VI. CAS PRATIQUE D'EXPLOITATION D'UN DAO</p> <p>CONCLUSION</p>	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	<p>- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes</p> <p>- Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs</p>	
6	Etapes de la présentation et passation de marchés par appel d'offres ouvert	<p>INTRODUCTION</p> <p>I. ÉTAPES DE LA PRÉPARATION DE LA PASSATION</p> <p>II. GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS</p> <p>III. ÉTAPES DE L'APPROBATION DES MARCHÉS</p> <p>CONCLUSION</p>	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	<p>- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes</p> <p>- Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs</p>	



N°	INITULÉ DU MODULE	SOMMAIRE DU MODULE	CIBLE	PROFIL DU FORMATEUR	PÉRIODE D'EXÉCUTION
7	Structure et éléments constitutifs d'un dossier d'offres de travaux	INTRODUCTION I. NOTION ET RÔLE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) II. STRUCTURATION DES DOSSIERS TYPES D'APPEL D'OFFRES DE MARCHÉ DE TRAVAUX III. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DE MARCHÉS DE TRAVAUX CONCLUSION	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	Toute l'année
8	Critères de qualification dans le cadre des marchés de travaux	INTRODUCTION I. PIÈCES CONSTITUTIVES D'UNE OFFRE DE MARCHÉ DE TRAVAUX II. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE QUALIFICATION D'UNE OFFRE TECHNIQUE DE MARCHÉ DE TRAVAUX CONCLUSION	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	
9	Montage d'une offre technique	INTRODUCTION I. MOBILISATION DES PIÈCES CONSTITUTIVES DE L'OFFRE TECHNIQUE II. REDACTION ET CONFECTION DES MODÈLES TYPES DE DOCUMENTS III. MISE AU POINT DE L'OFFRE TECHNIQUE IV. CONSEILS ET RETOUR D'EXPERIENCE CONCLUSION	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	



N°	INITULÉ DU MODULE	SOMMAIRE DU MODULE	CIBLE	PROFIL DU FORMATEUR	PÉRIODE D'EXÉCUTION
10	Montage d'une offre financière	INTRODUCTION I. NATURE DES PRIX D'UN MARCHÉ ET DOCUMENTS CONTRACTUELS II. ELABORATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS D'UNE OFFRE FINANCIERE III. DETERMINATION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE ET ELABORATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES CONCLUSION	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	Toute l'année
11	Montage des offres techniques et financières	INTRODUCTION I. DEFINITION ET NOTIONS USUELLES II. MOBILISATION DES PIECES CONSTITUTIVES DE L'OFFRE TECHNIQUE III. REDACTION ET CONFECTION DES MODELES TYPES DE DOCUMENTS IV. MISE AU POINT DE L'OFFRE TECHNIQUE V. NATURE DES PRIX D'UN MARCHÉ ET DOCUMENTS CONTRACTUELS VI. ELABORATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS D'UNE OFFRE FINANCIERE VII. CONSEILS ET RETOUR D'EXPERIENCES CONCLUSION	Opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	
12	Exécution et règlement des marchés publics	INTRODUCTION I. DISPOSITION POUR L'EXÉCUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC II. EXÉCUTION PHYSIQUE D'UN MARCHÉ PUBLIC III. RÉGLEMENT DES MARCHÉS PUBLICS IV. GESTION DES INCIDENTS AU COURS DE L'EXÉCUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC V. AJOURNEMENT - MISE EN DEMEURE - RÉSILIATION VI. CLÔTURE DU MARCHÉ CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	



N°	INITULÉ DU MODULE	SOMMAIRE DU MODULE	CIBLE	PROFIL DU FORMATEUR	PÉRIODE D'EXÉCUTION
13	Comment gagner un marché public ?	INTRODUCTION I. OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE EN COURS II. DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE DES MARCHÉS PUBLICS III. RECOMMANDATIONS POUR GAGNER UN MARCHÉ PUBLIC CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs	Toute l'année
14	Participation à un appel d'offres en ligne via le SIGOMAP	INTRODUCTION I. CONSULTATIONS DES OPERATIONS (PPM, AVIS D'APPEL D'OFFRES, INVITATIONS, DOSSIERS D'APPEL A CONCURRENCE) II. PARTICIPATIONS AUX APPELS A CONCURRENCE (ACHAT DES DOSSIERS, DEMANDES ET VISUALISATION DES ECLAIRCISSEMENTS, DEPOT DES OFFRES) III. SUIVI DES OPERATIONS D'ATTRIBUTION, DE CONTRACTUALISATION ET, D'EXECUTION) CONCLUSION	Dirigeants et opérationnels des entreprises ayant à charge de monter les offres	- Rang : Directeur / Directeur Régional / Sous-directeur / Chef de Service / Chargé d'Etudes - Ancienneté : au moins 05 ans de pratique dans le domaine des marchés publics et avoir fait 03 formations ou avoir reçu 01 formation des formateurs - Avoir une maîtrise de l'applicatif SIGOMAP	

N.B. :

1. La liste des modules de formation à l'endroit des acteurs privés énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive.
2. Le contenu des modules de formation des acteurs privés est adapté au secteur d'activité de la faïtière ou du groupement qui a sollicité la formation pour le compte des entreprises bénéficiaires.
3. Les sollicitations de formation des entreprises doivent être adressées à la DGMP par les faïtières ou groupements d'entreprises. Nous recommandons donc aux entreprises de saisir les faïtières dont elles sont membres ou de se constituer en groupement d'entreprises afin de présenter leurs besoins de formation aux fins de bénéficier de la formation de la DGMP.